

REPUBLIQUE DU TCHAD

Unité - Travail - Progrès

Commission Nationale des
Droits de l'Homme

Bureau Exécutif

Direction de Cabinet

Service de Communication



جمهورية تشاد

وحدة - عمل - تقدم

اللجنة الوطنية لحقوق الانسان

المكتب التنفيذي

N'Djaména, le 31 janvier 2025

COMMUNIQUE DE PRESSE N°005

La Commission Nationale des Droits de l'Homme (CNDH) constate avec inquiétude que des images montrant des personnes victimes de traitements cruels, inhumains et dégradants circulent sur les réseaux sociaux.

Ces actes odieux se traduisant par des tortures sont commis dans les champs d'exploitation de l'or, dans la zone septentrionale du pays.

Conformément à son mandat conféré par la loi N°028/PR/2018 du 22 novembre 2018, la CNDH s'insurge fermement contre ces violations des droits de l'Homme.

Elle exhorte, par ailleurs, le Gouvernement de prendre les mesures nécessaires afin que la sécurité et la quiétude règnent dans cette partie du territoire national.

Enfin, la Commission Nationale des Droits de l'Homme plaide pour que les présumés coupables soient formellement identifiés et traduits devant les juridictions compétentes pour répondre de leurs actes.

Pour le Directeur de Cabinet

La Cheffe de service Communication

Abdelkader Estelle